

dans les rues de Raon l'Étape :

> désherbage expérimental



le «Steam Tec»

Il faut aujourd'hui trouver de nouvelles solutions pour désherber sans polluer. Notre service «Espaces Verts» se penche sur cet épineux problème depuis plusieurs années. Comment avoir des trottoirs, rues et places nettes sans déverser dans la nature des tonnes de produits phytosanitaires dangereux ? L'heure est à l'expérimentation de nouvelles techniques basées sur le bon sens et la compréhension de tous.

toxicité des désherbants chimiques

Les produits chimiques utilisés pour désherber les trottoirs et espaces verts sont extrêmement toxiques :

- . pour l'homme, lors de leur application, les pesticides peuvent entraîner des lésions au niveau de la peau, des yeux, des voies respiratoires et digestives,
- . pour la nature, les désherbants appliqués sur des surfaces imperméables (trottoirs et voiries) ruissellent vers les égouts. Les stations d'épuration ne les traitent pas. Ils se retrouvent ensuite dans le milieu naturel où ils génèrent une forte pollution. Au niveau de la Lorraine, le rapport de l'I.F.E.N. révèle que l'on retrouve des résidus de pesticides dans 100 % des eaux superficielles et dans 60 % des eaux souterraines.

La Ville de Raon l'Étape est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de réduction des pesticides.

En 2006, grâce au financement de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (50%), elle a investi dans un «Steam Tec» (photo). Cet appareil étrange permet un désherbage écologique puisqu'il

n'utilise aucun produit chimique. L'eau, transformée en vapeur, va détruire les herbes indésirables par choc thermique.

des techniques récentes

Ce désherbage alternatif est récent et le recul est encore insuffisant pour maîtriser tous les paramètres. L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, le Conseil Régional de la Lorraine et la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes (Fredon Lorraine) sont en recherche de données précises sur l'efficacité de ces techniques alternatives, leur besoins en consommables et les impacts. Par conséquent, ils mettent en place une expérimentation visant à étudier cinq techniques : le désherbage thermique à vapeur, à eau chaude, à gaz, le désherbage mécanique et le balayage.

l'expérimentation

Avec son «Steam Tec», la ville de Raon l'Étape a été choisie pour participer à cette expérience. Pour cela, des sites ont été identifiés. Un agent de la Fredon viendra y réaliser des relevés de la végétation présente avant et après chaque désherbage. L'objectif est d'étudier l'efficacité de leur élimination, le délai de la reprise, le temps de passage des différentes techniques, et ceci durant toute la belle saison (de mars à septembre environ). Les quatre sites présentent des revêtements différents et sont divisés en plusieurs zones, correspondant à une technique de désherbage. Ont été choisis :

- . 2 sites sur voirie (rue de la Chipotte et rue Geny Huin),

- . 1 site pavé (place Joseph Colin) sur lesquels une partie sera désherbée avec le «Steam Tec» et une partie sera sans aucun traitement (zone témoin),
- . 1 site perméable en sablé (rue de la Grande Belle-Orge) qui contient une zone au «Steam Tec» et une zone sans traitement (comme les 3 autres), mais également une zone en traitement chimique. Ce site permettra une comparaison entre anciennes et nouvelles méthodes, mais elle n'est possible que sur cette zone perméable puisque Raon l'Étape n'applique plus aucun désherbant chimique sur les voiries et pavés. Pour le bon déroulement de cette expérimentation, il faudra accepter le développement d'herbes sur les zones sans traitement. Ne soyez donc pas surpris de voir des sites un peu plus enherbés que d'habitude. Ce sera l'occasion de découvrir ces herbes que l'on dit «mauvaises» !

Ces affichettes fleuriront sur les sites d'expérimentation



horaires d'été à la déchetterie

> déchetterie

À partir du 1^{er} avril 2010 et jusqu'au 30 septembre 2010, la déchetterie intercommunale fonctionne à l'heure d'été. Les horaires d'ouverture sont les suivants :

- . lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 18h,
- . mercredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

à noter : le vendredi, la déchetterie

fermera à 18h (et non à 19h comme par le passé).

> sacs jaunes

mardi 6 avril > rive gauche et La Trouche, **lundi** 12 avril > rive droite, **lundi** 19 avril > rive gauche et La Trouche, **lundi** 26 avril > rive droite, **lundi** 3 mai > rive gauche et La Trouche (sortez vos sacs la veille au soir après 18 h). Où se procurer les sacs jaunes ? à la Commu-

nauté de Communes de la Vallée de la Plaine, 46 bis rue de Stalingrad (tél. : 03 29 42 90 60). C'est gratuit. Il suffit de présenter un justificatif de domicile (facture E.D.F., téléphone...).

> objets encombrants : pas de ramassage en avril 2010.